

Réformer l'orthographe ? Rien de plus simple !

« Seule une réforme **profonde** pourrait apporter à l'orthographe du français les améliorations nécessaires, et une réforme profonde est aujourd'hui **impossible** » (Nina Catach)

On vous a fait croire qu'une véritable réforme de l'orthographe était impossible. **C'est faux ! Voici pourquoi :**

Vers 1970, il s'est avéré nécessaire de définir enfin une **prononciation normale du français**, grâce à une écriture **phonétique**, c'est à dire fondée sur la règle: "**une lettre par son, un son par lettre**".

Dans cette adoption d'une écriture phonétique du français faite vers 1970, curieusement, on a adopté, **en catimini**, un alphabet phonétique, appelé "alphabet phonétique international" ou A.P.I., dans lequel **la moitié des signes environ a un aspect totalement rébarbatif** pour le non initié.

En outre, certaines de nos lettres traditionnelles y ont **un usage totalement contraire à nos habitudes**: c'est le cas de la lettre **y** utilisée pour le son **u**, **o** pour le son **ô**, **e** pour le son **é**, **u** pour le son **ou**.

Au total, sur une quarantaine de lettres, on en trouve péniblement **une quinzaine seulement dont l'usage est conforme à nos habitudes !**

Si l'on avait voulu présenter l'orthographe **phonétique** comme un **épouvantail, on ne s'y serait pas pris autrement !**

De cette manière, l'idée même d'une écriture phonétique de notre langue est totalement **inconcevable pour la quasi-totalité des Français**, alors que le **principe de l'écriture phonétique** constitue en lui-même **une des plus grandes découvertes** de l'histoire de l'humanité !

En conséquence, toute véritable réforme de notre orthographe est alors "impossible", puisque celle-ci devrait nécessairement être une réforme "profonde", c'est à dire aboutir à une écriture pratiquement phonétique, **elle-même rendue inconcevable par l'effet d'épouvantail de l'API**.

Ainsi, la **véritable fonction** de l'API, c'est de rendre impossible toute vraie réforme de l'orthographe, et de faire perdurer le formidable **gâchis scolaire et social** dû aux complications inutiles de notre manière d'écrire.

Il suffirait donc de remplacer ledit et sordide API par un alphabet phonétique français dont les graphismes seraient judicieusement choisis, pour qu'une véritable réforme de l'orthographe puisse se faire en douceur, avec le maximum de confort, et sans apporter le moindre risque de déstabilisation de la langue.

Voir par exemple, sur les sites:

a) ortograf.fr b) alfograf.net
c) **politikograf**:

1°) Avantages immédiats apportés par l'opération Ortograf (= doc 187)

2°) "Alphabet gréco-latin universel, alphabet phonétique français: principes d'écritures, utilisations immédiates" (7 pages)

Ortograf-fr, F-25 500-MONTLEBON
Louis Rougnon Glasson tél: 03 81 67 43 64

Réformer l'orthographe ? Rien de plus simple !

« Seule une réforme **profonde** pourrait apporter à l'orthographe du français les améliorations nécessaires, et une réforme profonde est aujourd'hui **impossible** » (Nina Catach)

On vous a fait croire qu'une véritable réforme de l'orthographe était impossible. **C'est faux ! Voici pourquoi :**

Vers 1970, il s'est avéré nécessaire de définir enfin une **prononciation normale du français**, grâce à une écriture **phonétique**, c'est à dire fondée sur la règle: "**une lettre par son, un son par lettre**".

Dans cette adoption d'une écriture phonétique du français faite vers 1970, curieusement, on a adopté, **en catimini**, un alphabet phonétique, appelé "alphabet phonétique international" ou A.P.I., dans lequel **la moitié des signes environ a un aspect totalement rébarbatif** pour le non initié.

En outre, certaines de nos lettres traditionnelles y ont **un usage totalement contraire à nos habitudes**: c'est le cas de la lettre **y** utilisée pour le son **u**, **o** pour le son **ô**, **e** pour le son **é**, **u** pour le son **ou**.

Au total, sur une quarantaine de lettres, on en trouve péniblement **une quinzaine seulement dont l'usage est conforme à nos habitudes !**

Si l'on avait voulu présenter l'orthographe **phonétique** comme un **épouvantail, on ne s'y serait pas pris autrement !**

De cette manière, l'idée même d'une écriture phonétique de notre langue est totalement **inconcevable pour la quasi-totalité des Français**, alors que le **principe de l'écriture phonétique** constitue en lui-même **une des plus grandes découvertes** de l'histoire de l'humanité !

En conséquence, toute véritable réforme de notre orthographe est alors "impossible", puisque celle-ci devrait nécessairement être une réforme "profonde", c'est à dire aboutir à une écriture pratiquement phonétique, **elle-même rendue inconcevable par l'effet d'épouvantail de l'API**.

Ainsi, la **véritable fonction** de l'API, c'est de rendre impossible toute vraie réforme de l'orthographe, et de faire perdurer le formidable **gâchis scolaire et social** dû aux complications inutiles de notre manière d'écrire.

Il suffirait donc de remplacer ledit et sordide API par un alphabet phonétique français dont les graphismes seraient judicieusement choisis, pour qu'une véritable réforme de l'orthographe puisse se faire en douceur, avec le maximum de confort, et sans apporter le moindre risque de déstabilisation de la langue.

Voir par exemple, sur les sites:

a) ortograf.fr b) alfograf.net
c) **politikograf**:

1°) Avantages immédiats apportés par l'opération Ortograf (= doc 187)

2°) "Alphabet gréco-latin universel, alphabet phonétique français: principes d'écritures, utilisations immédiates" (7 pages)

Ortograf-fr, F-25 500-MONTLEBON
Louis Rougnon Glasson tél: 03 81 67 43 64